



Association Générale des Étudiants Hors Campus de l'UQTR

APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Vice-présidence affaires académiques

L'AGEHC est une association étudiante reconnue en vertu de la Loi du Québec portant sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants. Ses membres sont les étudiants hors campus de l'UQTR, présents dans plusieurs régions du Québec, dont la Capitale-Nationale, la Montérégie, Lanaudière et le Centre-du-Québec.

Sous la responsabilité du président de l'Association, la vice-présidence académique contribue aux activités qui permettent l'amélioration de la qualité d'enseignement et des cheminement scolaires.

Tâches et responsabilités :

- Elle veille aux intérêts académiques et universitaires des étudiants, du respect des conditions d'étude et de la qualité de l'enseignement des programmes.
- Elle veille à ce que l'AGEHC soit adéquatement représentée au sein des comités, commissions et conseils relatifs aux affaires académiques, notamment les comités départementaux.
- Elle veille à ce que les associations étudiantes hors campus soient représentées au sein des comités de programme.
- Elle est responsable du développement et de la promotion de contenu et d'activités à saveur académique.
- Elle gère le projet de remise des bourses (administration des formulaires de candidatures, analyse des dossiers, remise des bourses au colloque, etc.).
- Elle participe au comité formé avec l'UQTR pour la gestion des remises des diplômes.
- Elle accompagne les finissants pour la réalisation des activités de mosaïque et d'albums.
- Elle reçoit les différentes plaintes et demandes d'aide des étudiants relativement aux problématiques académiques.

Profil recherché :

- Elle a une bonne connaissance des départements et des règlements de l'UQTR.
- Elle est dynamique et à l'aise de prendre la parole devant un public.
- Elle est sensible aux préoccupations des étudiantes et étudiants.

Conditions d'implication :

- Une bourse d'implication selon les modalités prévues dans les Statuts et règlements.
- Politique de reconnaissance de l'implication étudiante
- Durée du mandat : Sessions d'automne 2020, d'hiver 2021 et d'été 2021

Processus d'élection

Les personnes intéressées par le poste doivent transmettre une lettre de présentation et un curriculum vitae à l'adresse : info@agehc.ca. Les élections auront lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de l'AGEHC, le 26 septembre 2020.